

Avis de constitution

SOCIETE « SOLARTECH ELECTRIQUE »

Siège Bingerville quartier de Ankouai Santai
précisément à 100 m de l'école primaire Ankouai Santai.
Lot 83/ Ilot 0, Lot 83, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/10/2024, et enregistrés au CEPICI le 08/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOLARTECH ELECTRIQUE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
- Installation de systèmes solaires
- Maintenance d'équipements électriques
spécialisés
- Consulting en efficacité énergétique
- Formation en électricité
- BTP

Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Bingerville quartier de Ankouai Santai

précisément à 100 m de l'école primaire Ankouai Santai.
Lot 83/ Ilot 0, Lot 83, Ilot 0

Dirigeant(s) M COULIBALY NEBE EMMANUEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10681 du 17/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°63872/GTCA/RC/2024 du 17/10/2024

